



Carnet de Relevés d'Utilisation du Bus

Bonjour à tous !

Tout d'abord merci à chaque responsable de course de prendre connaissance du règlement d'utilisation du bus (voir pages suivantes).

Ci-dessous quelques rappels quant à la bonne gestion du bus, d'avance merci de votre aide.

Gestion des clés

- Réserver le bus auprès du responsable par email uniquement (voir règlement) dans les délais prévus.
- Prendre les clés de préférence le jour précédant le départ, arrangement avec le responsable du bus.
- Ramener les clés du bus auprès du responsable selon arrangement.

Avant le départ

- Noter dans le carnet ci-après la date, le nom du responsable de la sortie et la destination.
- Noter les km au compteur lors du départ.
- Contrôler l'état du bus (plein diesel, niveaux, pression des pneus, feux, carrosserie, ...).

Au retour du bus

- Faire le plein de carburant – Attention → **DIESEL !!**
- Noter les km effectués et encaisser le montant nécessaire auprès des participants à raison de 75 cts/km (ou 55 cts/km pour la jeunesse).
- Contrôler l'état du bus et annoncer les dégâts et/ou pannes au responsable du bus.
- Nettoyer le bus.
- Verser le solde calculé au club **uniquement** par BV (dans le bus) **ou** par transfert bancaire sur « section La Dôle du CAS – 1260 Nyon » IBAN CH47 0900 0000 1200 9664 9 (compte 12-9664-9).
Pas de cash auprès du responsable du bus.

En cas d'accident

- Remplir complètement et lisiblement un constat d'accident.
- Prévenir le président/présidente.
- En cas de doute, ne pas hésiter à appeler la police.

En cas de panne

- La Mobilière Mobi24 (24h/24) en Europe - Tel 0800/16-16-16 (Suisse)

Amendes

- Il va de soi que le chauffeur paie les éventuelles amendes ...

Merci à tous et bonnes courses !

Votre responsable du bus, Chantal Lauper, Rue de la Gare 19D, 1197 Prangins
bus@cas-la-dole.ch